



# Dossier de presse

## Inauguration des nouveaux locaux de la Maison d'Enfants à Caractère Social "Les Grands Orangeons"

Les Grands Orangeons à Saint-Maur  
**Lundi 25 mars 2024 à 18h**

Département de l'Indre - Direction de la Communication

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Email : mbonnefond@indre.fr

Paul Gary - Tél : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92 - Email : pgary@indre.fr

## 1 - Le changement de lieu

Avant son déménagement vers le site des « Grands Orangeons », la MECS de Moissons Nouvelles se trouvait au 14 rue de l'Indre à Châteauroux.

Toutefois, le bâtiment ne présentait plus les garanties nécessaires en termes d'accueil des jeunes, notamment pour leur sécurité. Le coût de ces travaux et investissement devenait très important pour le budget de fonctionnement de la MECS.

Ces éléments ont conduit l'association gestionnaire à étudier la possibilité d'un déménagement de la structure mais se heurtaient à la difficulté de trouver un bâtiment construit et qui répondait à ses exigences en termes de capacité d'accueil des jeunes. Or, dans le même temps, le bâtiment des Grands Orangeons, propriété de l'Établissement Public Département Blanche de Fontarce, se trouvait sans affectation.

Aussi, au printemps 2021 a été étudié le principe du transfert de la MECS vers ce nouveau site. Après validation du projet par les deux organismes, un programme de travaux a été établi pour adapter les locaux à la nouvelle activité.

Sa capacité d'accueil est de **21 places**.

- 12 places en internat complet accueillant des mineurs et jeunes âgés de 13 à 21 ans.
- 9 places en hébergement externalisé qui permet à la MECS d'accueillir des jeunes en studios ou appartements extérieurs à l'établissement afin de les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie tout en maintenant la prise en charge globale et intégrée de la MECS.

**Montant des travaux de la MECS : 126 112, 68 €**, avec des travaux concernant l'aménagement extérieur, les menuiseries, la plomberie, la ventilation, le chauffage, l'électricité, la peinture et les sols. Le bâtiment est composé de 3 corps de ferme réhabilités.

## 2 - L'association Moissons Nouvelles

Association sans but lucratif créée en 1941

Son Président : Michel HAAS

Son Vice-Président : Francis BOUTEN

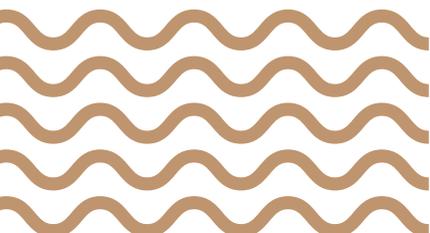
La Directrice Générale : Martine RENAULT

L'association Moissons Nouvelles est une association nationale, laïque, agissant dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale. Elle s'est fixée pour mission de soutenir, accompagner et accueillir enfants, adolescents, jeunes adultes et familles, démunis, isolés, en danger et/ou en difficulté d'adaptation ou d'insertion afin de les aider à se construire et à trouver leur place dans la société. Ses valeurs sont en tant qu'association laïque de fonder leur identité sur la prise en compte du juste équilibre de valeurs humanistes individuelles et collectives.

Les bénévoles et professionnels sont engagés à accompagner des enfants et des familles en état de souffrance. L'Association milite pour donner confiance et espoir aux enfants, pour restaurer leur dignité et les aider à devenir acteur de leur vie et citoyen de leur monde.

Elle gère 42 établissements et services au sein desquels travaillent 989 salariés et répartis sur sept pôles régionaux :

- Le pôle Centre-Val de Loire
- Le pôle Grand Est
- Le pôle Ile-de-France
- Le pôle Normandie
- Le pôle Grand Ouest



→ Le pôle Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plus de 72 % de l'activité de l'association relève du secteur de la protection de l'enfance, secteur présent dans chacun des pôles régionaux.

En 2022, l'association a suivi 2 187 jeunes (24 % dans le secteur médico-social et 76 % relevait du secteur de la protection de l'enfance) avec une majorité de garçons (67 % contre 33 % de filles). Ces jeunes étaient principalement âgés entre 13 et 17 ans (cette tranche représentait 48 % des jeunes suivis). Au cours de cet exercice, 116 adultes ont également été suivis au centre d'hébergement et de réinsertion.

Ces dernières années, l'association a adapté ses établissements et propose des modalités de prise en charge souples et diversifiées. L'association est ainsi reconnue pour la mise en place de modes d'accueil alternatifs plus souples, qui permettent de graduer les réponses selon les besoins de l'enfant ou du jeune.

### **3 - Présentation de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Moissons Nouvelles**

La MECS a pour mission globale de protection et d'éducation des enfants qui lui sont confiés par le Conseil départemental. La MECS de Moissons Nouvelles a été ouverte le 1er septembre 1971 à Châteauroux.

Elle accueille, héberge des mineurs dans un souci constant de protection morale, physique, psychologique et affective dans un cadre de vie sécurisant et agréable où les jeunes sont reconnus dans leurs aptitudes et leurs difficultés. Ce lieu leur permet de se poser, disposer de repères, de « guide » où sont prescrits les droits et obligations de chacun et dont les adultes sont garants.

### **4 - Lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance**

L'établissement est habilité à prendre en charge de manière individuelle des mineurs et jeunes majeurs confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dans le but de permettre leur insertion sociale, scolaire et professionnelle, de favoriser leur épanouissement tout en maintenant ou, au besoin en restaurant les liens et compétences parentales.

Ainsi, les admissions sont réalisées en lien avec les services de l'ASE qui adressent les dossiers des enfants susceptibles d'être pris en charge au sein de la MECS. Un suivi régulier est réalisé entre les éducateurs de l'établissement et ceux de l'ASE à travers des réunions périodiques et des synthèses.

### **5 - Les investissements prévus et accordés par le Conseil départemental pour 2024 sont :**

- Du matériel pour les services généraux : 7 000€,
- Du matériel éducatif : 3 500€,
- Le remplacement de la cuisine : 24 810€,
- Du mobilier de chambres : 6 000€,
- Le remplacement d'un véhicule 7 places : 23 000€,
- Du matériel informatique et de visio-conférence : 5 000€.

